

# Présentation aux investisseurs

Premier trimestre terminé le  
30 mars 2024

---

INDUSTRIES LASSONDE INC.



Lassonde

# Énoncés prospectifs et utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS

Le présent document comporte de l'« information prospective » et les communications publiques verbales et écrites de la Société qui ne constituent pas un fait historique peuvent être réputées une « information prospective » au sens de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés constituant de l'information prospective comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et buts de la Société et sont fondés sur les attentes, projections, croyances, jugements et hypothèses actuels selon l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif applicable a été fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques.

Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « but » et d'autres expressions similaires suggérant des événements futurs ou un rendement futur ainsi que la forme négative de ces termes ou leurs variations. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés prospectifs.

Dans le présent document, les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les énoncés indiqués dans la section « Perspectives des ventes 2024 » ci-après, qui présente aussi certaines des principales hypothèses (mais pas toutes) utilisées pour établir les énoncés prospectifs. Certains des énoncés prospectifs figurant dans le présent document, comme les énoncés concernant le volume et le taux de croissance des ventes, le coût des principales matières premières et autres intrants, les charges incluant les éléments affectant la comparabilité entre les périodes, le taux effectif d'impôt, le fonds de roulement et les investissements en immobilisations, peuvent être considérés comme étant des perspectives financières aux fins de la réglementation canadienne en valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Divers facteurs ou diverses hypothèses sont appliqués par la Société pour tirer des conclusions ou pour élaborer les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue de sources tierces. **Les lecteurs sont prévenus que les hypothèses utilisées par la Société pour appuyer ces énoncés prospectifs pourraient se révéler inexactes en totalité ou en partie.**

Les facteurs significatifs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les conclusions, prévisions ou projections contenues dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants : la détérioration des conditions macroéconomiques générales, y compris les conflits internationaux, qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les fournisseurs, les clients et les coûts d'exploitation de la Société; la disponibilité des matières premières et des emballages ainsi que les variations de prix qui en découlent (dont les prix du jus d'orange et des concentrés d'orange, matières premières importantes pour la Société, qui continuent de se négocier au-dessus des sommets historiques depuis plusieurs mois et qui ne montrent aucun signe de variation favorable); la perte de fournisseurs clés ou de la concentration des fournisseurs; les perturbations ou les défaillances des systèmes de technologie de l'information de la Société, et le développement et la performance des technologies; les cybermenaces et les autres risques liés à la technologie de l'information en lien avec les interruptions d'activités, la confidentialité, l'intégrité des données et les fraudes par compromission de courriels d'affaires; le déploiement fructueux de la stratégie pluriannuelle (la « Stratégie », définie à la section 4 « Stratégie pluriannuelle » du rapport de gestion de la Société pour le premier trimestre terminé le 30 mars 2024; la capacité à maintenir de solides plateformes d'approvisionnement et de fabrication ainsi que des canaux de distribution efficaces; les fluctuations des frais de transport entrant et sortant, l'incidence du prix du pétrole (et de ses dérivés) sur les coûts directs et indirects de la Société, ainsi que la capacité de cette dernière de transférer ces augmentations au moyen de hausses des prix ou d'autres moyens, le cas échéant, à ses clients dans des conditions de marché concurrentielles et en tenant compte de l'élasticité de la demande; les changements climatiques et les catastrophes entraînant une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations et une réduction de la production, ou ayant une incidence sur la disponibilité, la qualité ou la volatilité des prix des principaux produits de base achetés par la Société; la pénurie de main-d'œuvre et son incidence sur l'embauche, la formation, le perfectionnement, la fidélisation et la fiabilité des membres du personnel ainsi que sur leur productivité, les enjeux en matière d'emploi, la conformité aux lois sur les normes du travail dans divers territoires et la possibilité d'arrêts de travail en raison du non-renouvellement des conventions collectives ou autres raisons; l'instauration réussie des programmes de santé et de sécurité de la Société et l'application des lois et règlements en matière de santé et sécurité; les blessures graves subies par un employé ou le décès d'un employé, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité des activités de la Société et sa réputation et engendrer des coûts liés à la conformité; les litiges avec des fournisseurs importants; la consolidation accrue des clients dans le secteur de l'alimentation, ce qui leur donne un pouvoir de négociation important notamment sur les prix de vente de la Société; la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de durabilité environnementale ainsi que le coût des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux; les modifications apportées aux lois et règles qui touchent les activités de la Société notamment en matière fiscale et de droits douaniers, ainsi que leur interprétation, et les nouvelles prises de position adoptées par les autorités compétentes; la capacité à s'adapter aux changements et les faits nouveaux touchant le secteur de la Société, notamment, les préférences, les goûts et les habitudes d'achat des clients, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients; l'incapacité de maintenir la sécurité et l'intégrité des produits de la Société qui pourrait entraîner des rappels de produits et des réclamations en responsabilité du fait des produits visant des produits alimentaires mal étiquetés, falsifiés, contaminés ou avariés, et nuire à sa réputation; les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la liquidité et du crédit, du cours des actions et des obligations de retraite; l'engagement de frais de restructuration, de frais d'aliénation ou d'autres frais connexes ainsi que la constatation de perte de valeur du goodwill ou d'actifs à long terme; la suffisance de la garantie d'assurance; et l'incidence ainsi que l'issue des actions en justice, litiges ou instances réglementaires potentiels auxquels la Société peut être partie. La Société avertit les lecteurs que la liste qui précède n'est pas exhaustive.



# Énoncés prospectifs et utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

La capacité de la Société d'atteindre ses cibles et ses objectifs en matière de développement durable est également assujettie, entre autres, à sa capacité d'accéder à toutes les technologies nécessaires à cette fin et de les mettre en œuvre, ainsi qu'au développement, déploiement et rendement de la technologie, ainsi qu'à la réglementation environnementale. La capacité de la Société à réaliser ses engagements en matière de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est également soumise, entre autres, à sa capacité à tirer parti de ses relations avec les fournisseurs.

Les hypothèses, les attentes et les estimations formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs ainsi que les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des énoncés prospectifs sont abordés dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, dont l'information sur les facteurs de risque qui se retrouvent à la section 19 - « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel 2023. Les lecteurs devraient lire cette section attentivement.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont une valeur qu'à la date des présentes. À moins d'y être tenue par la loi, la Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. **Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.**



# Faits saillants du premier trimestre



## Croissance soutenue des ventes et des résultats



## Les ventes ont augmenté de 4,1 %

- Principalement en raison des ajustements de prix de vente au Canada et des ventes de Diamond Estates Wines & Spirits Inc. (« Diamond »)\*
- Atténué par une baisse des volumes de ventes au Canada



## Croissance de 32 % du résultat d'exploitation

- Mise en œuvre des ajustements de prix de vente
- Gestion efficiente des coûts
- Meilleure composition des ventes

\* Lassonde détient une participation de 52,9 % dans Diamond depuis le 14 novembre 2023. La Société exerce le contrôle sur cette entité et a conséquemment consolidé ses résultats.



# Divisions américaines des boissons



## Satisfaits des progrès réalisés après le premier trimestre



## Légère augmentation du volume par rapport à l'année dernière

- Marques nationales : volume porté par les produits de format individuel
- Marques privées : processus de simplification du portefeuille achevé et début de la phase de rétablissement du volume



## Amélioration des opérations

- Équipe et leadership renforcés
- Nouveaux processus et systèmes
- Important volume de production de boîtes de jus aseptiques rapatrié à l'interne afin de réduire la dépendance à l'égard des fournisseurs externes et d'améliorer la rentabilité



## Prêt à passer à l'action dans le cadre du plan de rétablissement du volume

- L'amélioration de la structure des coûts, de l'efficacité et de nos capacités permettent d'intégrer de nouveaux volumes
- Les initiatives visant à obtenir ces volumes progressent bien
- Confiant que le volume supplémentaire commencera à se matérialiser au 2<sup>e</sup> semestre de 2024
- Devrait générer de meilleures marges en tirant parti de notre structure de coûts et en absorbant davantage les coûts fixes



# Divisions américaines des boissons (suite)

## Nouvelle ligne aseptique de format individuel en Caroline du Nord

- Mise en service à venir en T3
- Augmentation progressive de la cadence au 2<sup>e</sup> semestre de 2024
- Production à plein régime au début de 2025

## Les formats individuels continuent de bien performer

- La nouvelle ligne jouera un rôle clé dans la création d'occasions de croissance sur de nouveaux marchés pour nos marques nationales et privées

## Évaluation des scénarios d'investissement pour assurer la compétitivité du réseau

- Possibilité d'ajouter de la capacité de production et de nouvelles technologies pour répondre aux opportunités du marché à long terme



# Division canadienne des boissons



## Rester concentré sur la mise en œuvre des ajustements de prix pour refléter la hausse des coûts des intrants

- Trouver le juste milieu entre la croissance et le rétablissement des marges



## La baisse des volumes continue d'affecter l'industrie

- Baisse de notre volume de ventes de produits de marque nationale
- Le taux de décroissance du marché ne s'est pas accentué
- Continuons de voir un léger changement dans les préférences des consommateurs en faveur des marques privées



## Progrès dans la réalisation des objectifs clés visant à renforcer la position de chef de file

- Expansion des canaux de distribution : croissance du volume dans les services alimentaires
- Amélioration de la productivité : mise en place du système de gestion des transports (« SGT »)
- Innovation : nouveaux produits qui réduiront notre exposition aux matières premières



# Produits alimentaires spécialisés

## Un trimestre solide

- Succès dans l'utilisation de la marque Canton pour les soupes de qualité supérieure en pots de verre

## Optimisation de la productivité et de l'efficacité

- Mise en place du SGT au cours du trimestre

## Avenir prometteur pour la division des produits alimentaires spécialisés

- Élément significatif dans la constitution d'un portefeuille axé sur la croissance



T1 2024

# Hausse des ventes (M\$)

## Faits saillants

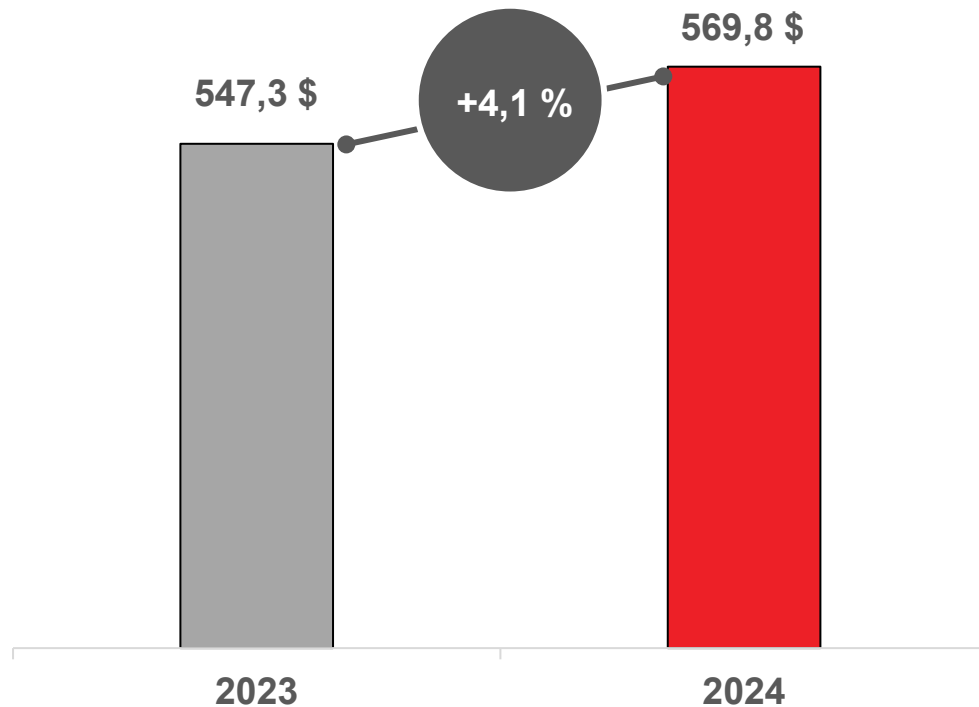
- ✓ Ventes de Diamond\* : ▲ 8,2 M\$
- ✓ Effet de change : ▼ 0,8 M\$
- ✓ Ajustements des prix de vente :
  - ▲ 12,4 M\$ marques privées
  - ▲ 11,0 M\$ marques nationales
- ✓ Variations dans la composition des ventes : ▼ 3,2 M\$
- ✓ Variation du volume de ventes :

### Par type de marques

- ▼ 1,7 M\$ marques privées
- ▼ 3,9 M\$ marques nationales

### Par pays

- ▼ 8,4 M\$ Canada
- ▲ 2,8 M\$ É.-U.



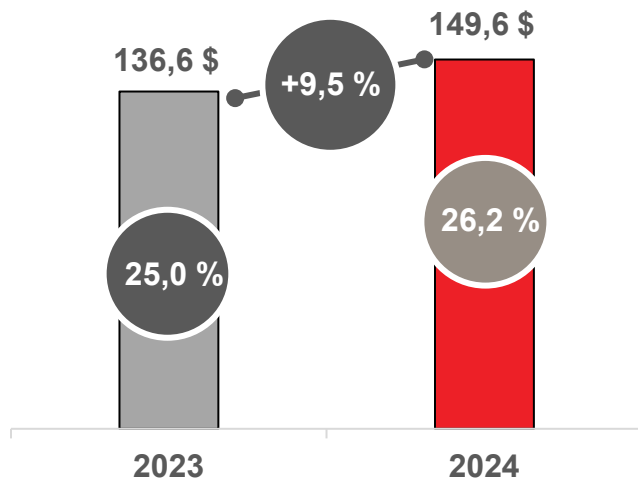
\* Lassonde détient une participation de 52,9 % dans Diamond depuis le 14 novembre 2023. La Société exerce le contrôle sur cette entité et a conséquemment consolidé ses résultats.



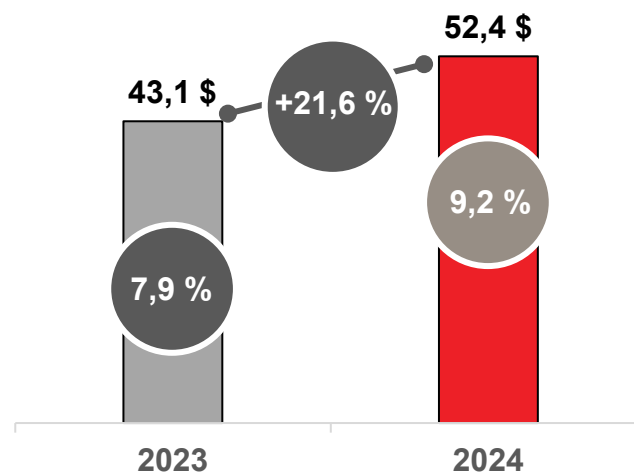
# T1 2024

## Amélioration de la rentabilité

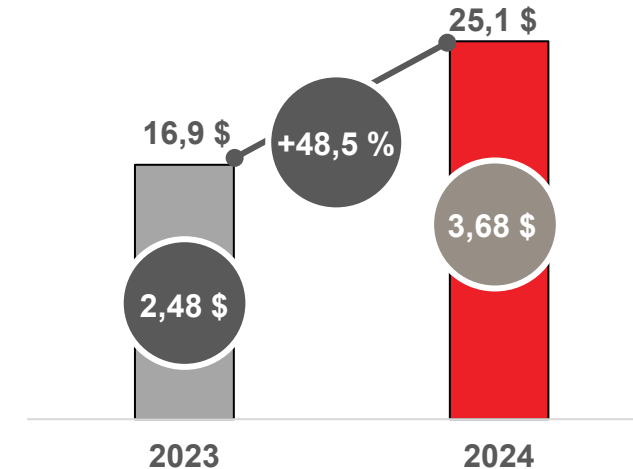
Marge brute (M\$)



BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> (M\$)



Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société<sup>(1)</sup> (M\$) & BPA ajusté<sup>(1)</sup>



### Faits saillants

Excluant Diamond et l'effet de change, hausse de seulement 0,5 % du coût des ventes

✓ Hausse du coût des intrants, essentiellement les oranges

Atténuée par :

✓ Baisse du volume de ventes

✓ Amélioration de l'efficacité opérationnelle

Excluant Diamond, hausse de seulement 0,5 % des frais de vente et d'administration

✓ Hausse des frais d'administration et d'entreposage

Atténuée par :

✓ Diminution des charges de rémunération liées à la performance

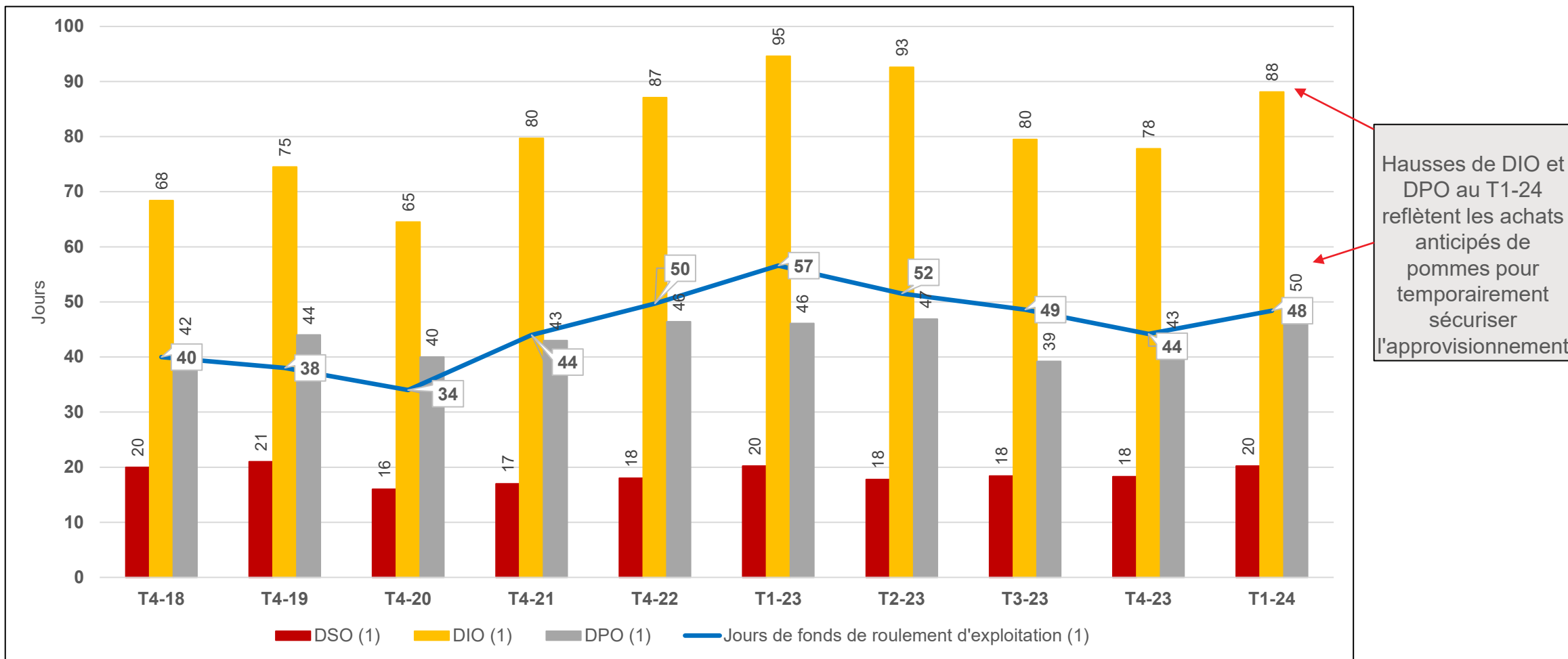
✓ Baisse des frais de transport

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



T1 2024

# Jours de fonds de roulement d'exploitation<sup>(1)</sup>



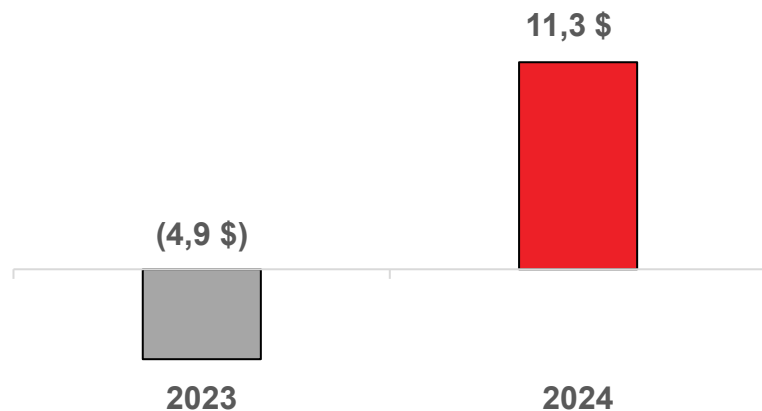
La Société pourrait continuer d'utiliser son bilan pour garantir le prix et/ou la disponibilité de certains produits de base.

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.

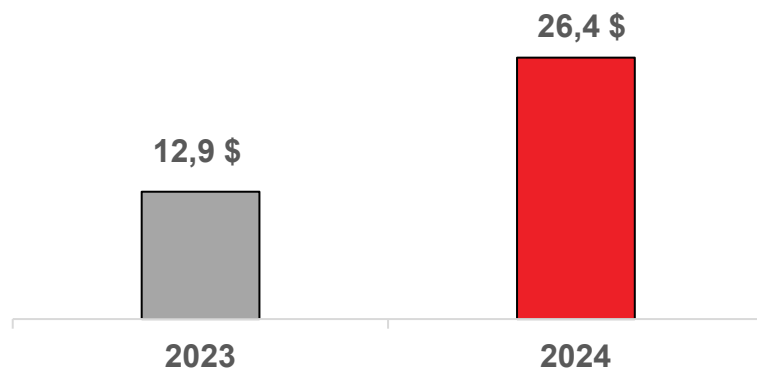


# Flux de trésorerie (M\$)

## Activités d'exploitation



## Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles



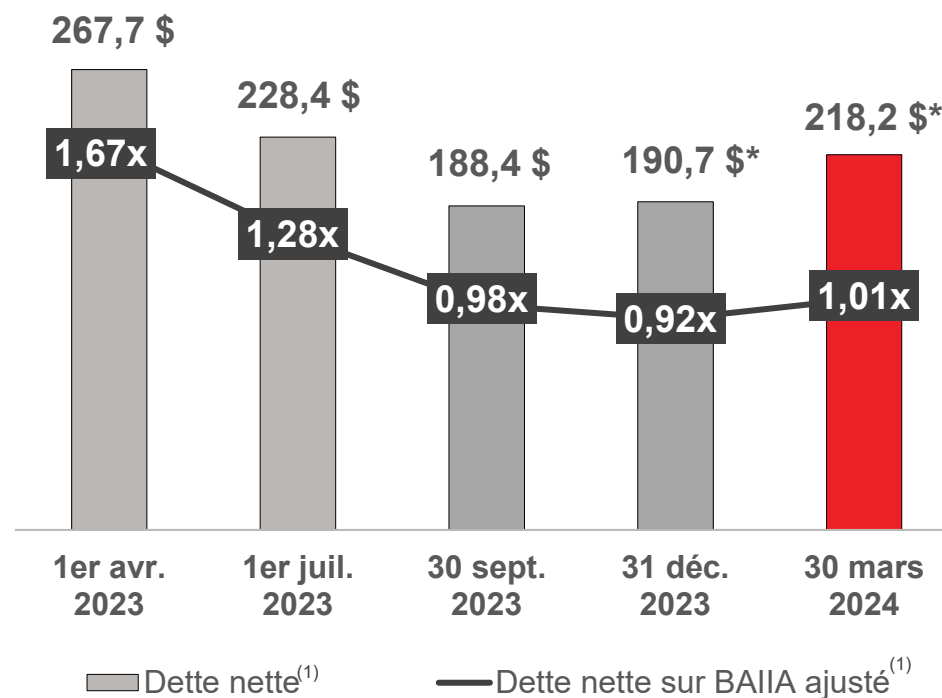
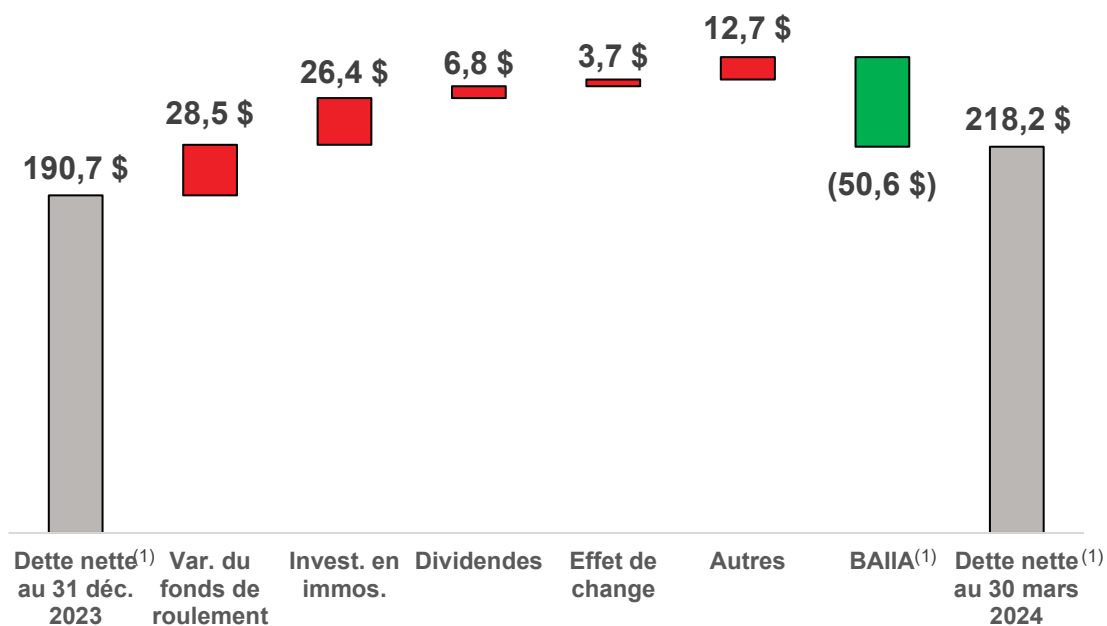
## Faits saillants

- ✓ Importante hausse des flux de trésorerie principalement en raison de :
  - L'amélioration de la rentabilité
  - La réduction des besoins en fonds de roulement
- ✓ En 2024, les investissements en immobilisations devraient atteindre jusqu'à 5 % des ventes



T1 2024

# Dette nette<sup>(1)</sup> (M\$)



\* Incluant la dette nette de Diamond

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



# Regard sur l'avenir

## Priorités pour 2024

- Rétablissement du volume aux États-Unis
- Fortifier notre position de chef de file au Canada
- Évaluer les possibilités de croissance au niveau de notre division de produits alimentaires spécialisés

## Maintenir l'accent sur l'exécution pour atteindre les objectifs

- Croissance des ventes
- Amélioration de la rentabilité
- Création de valeur à long terme

## Continuer à stimuler les efforts d'innovation

- Proposer des alternatives adaptées aux besoins des consommateurs
- Réduire notre exposition aux matières premières



# Perspectives des ventes 2024

## Taux de croissance dans le milieu de la fourchette à un chiffre

- Excluant l'effet de change
- En raison de l'effet annualisé des ajustements de prix de vente
- Croissance du volume dans la seconde moitié de l'année par rapport à la même période en 2023

## Amélioration en seconde moitié de l'année résultant de :

- Reprise progressive de la demande aux États-Unis
- Volumes supplémentaires provenant de la ligne aseptique de format individuel en Caroline du Nord
- Normalisation de la demande

**Notre élan actuel soutient nos perspectives favorables pour le reste de l'année**



A decorative pattern on the left side of the slide, consisting of a grid of white-outlined geometric shapes. The shapes include circles, semi-circles, and teardrop-like forms, arranged in a repeating pattern. The background is a dark red color.

## Mesures financières non conformes aux IFRS

# Mesures financières non conformes aux IFRS

## Éléments affectant la comparabilité entre les périodes

Le tableau de droite contient une liste, une description et une quantification des éléments ayant une incidence sur la comparabilité de la performance financière entre les périodes.

## BAIIA et BAIIA ajusté

La mesure financière « BAIIA » est utilisée par la Société et les investisseurs pour mesurer sa capacité de générer des flux monétaires futurs à même ses activités et d'acquitter ses charges financières. La mesure financière « BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour comparer les BAIIA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Le BAIIA se compose de la somme du résultat d'exploitation, de « l'amortissement des immobilisations » ainsi que des « (Gains) pertes sur immobilisations », tels que présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Le BAIIA ajusté est calculé en ajustant le BAIIA avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

<i>(en millions de dollars)</i>	Premiers trimestres terminés les	
	30 mars 2024	1 <sup>er</sup> avril 2023
	\$	\$
Coûts liés à la Stratégie	1,2	0,5
Coûts d'implantation de nouveaux systèmes clés	0,2	0,6
Optimisation des activités	0,4	-
Ajustement relatif à des taxes non récupérables	-	0,6
<b>Somme des éléments affectant la comparabilité sur le résultat d'exploitation et le BAIIA :</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>
<b>Éléments affectant la comparabilité des « Autres (gains) pertes » :</b>		
Gain lié au règlement préliminaire d'une réclamation d'assurance	-	(2,1)
Impact fiscal des éléments précédents	(0,5)	0,1
<b>Effet sur le résultat net</b>	<b>1,3</b>	<b>(0,3)</b>
<b>Attribuable :</b>		
Aux actionnaires de la Société	1,2	(0,2)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,1	(0,1)

<i>(en millions de dollars)</i>	Premiers trimestres terminés les	
	30 mars 2024	1 <sup>er</sup> avril 2023
	\$	\$
Résultat d'exploitation	34,6	26,2
Amortissement des immobilisations	16,1	15,1
(Gains) pertes sur immobilisations	(0,1)	-
<b>BAIIA</b>	<b>50,6</b>	<b>41,4</b>
<b>Somme des éléments affectant la comparabilité</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>52,4</b>	<b>43,1</b>



# Mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

## Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société et BPA ajusté

Les mesures financières « résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société » et « BPA ajusté » sont utilisées par la Société pour comparer le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et le BPA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Ils sont calculés en les ajustant avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

<i>(en millions de dollars, sauf indication)</i>	Premiers trimestres terminés les	
	30 mars 2024	1 <sup>er</sup> avril 2023
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	23,8	17,1
Somme des éléments affectant la comparabilité	1,2	(0,2)
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	25,1	16,9
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <i>(en milliers)</i>	6 822	6 822
BPA ajusté <i>(en \$)</i>	3,68	2,48

## Dettes nette sur BAIIA ajusté

La mesure financière « dette nette sur BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour évaluer sa capacité à rembourser sa dette existante ainsi qu'à définir sa capacité d'emprunt disponible. Le ratio dette nette sur BAIIA ajusté est obtenu en divisant la dette nette par la somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres. La dette nette représente la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, moins le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie », tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société.

<i>(en millions de dollars, sauf le ratio dette nette sur BAIIA ajusté)</i>	Au	Au
	30 mars 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	29,6	18,5
Dette à long terme	190,2	192,0
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,6)	(19,8)
Dette nette	218,2	190,7
Somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres	216,5	207,1
Ratio dette nette sur BAIIA ajusté	1,01:1	0,92:1



## Mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

**Jours de fonds de roulement d'exploitation** est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre de jours de ventes lié au fonds de roulement d'exploitation. Cette mesure financière est obtenue en divisant le fonds de roulement d'exploitation par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la section 8 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le premier trimestre terminé le 30 mars 2024, multiplié par 91 jours. Le fonds de roulement d'exploitation se compose de la somme des débiteurs-clients, des rabais à recevoir et des stocks, moins les fournisseurs et frais courus et les frais commerciaux à payer, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

**Délai de recouvrement des débiteurs** (« DSO ») est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour percevoir le paiement d'une vente. Cette mesure financière est obtenue en divisant les débiteurs-clients moins les frais commerciaux à payer, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société, par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la section 8 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le premier trimestre terminé le 30 mars 2024, multiplié par 91 jours.

**Délai d'écoulement des stocks** (« DIO ») est une mesure financière est utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour transformer ses stocks en ventes. Cette mesure financière est obtenue en divisant les stocks, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la section 8 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le premier trimestre terminé le 30 mars 2024, multiplié par 91 jours.

**Délai de paiement des créditeurs** (« DPO ») utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour payer ses créditeurs et charges à payer. Cette mesure financière est obtenue en divisant les fournisseurs et frais courus moins les rabais à recevoir, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la section 8 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le premier trimestre terminé le 30 mars 2024, multiplié par 91 jours.

	Au 30 mars 2024	Au 31 déc. 2023
<i>(en millions de dollars, sauf les jours de fonds de roulement d'exploitation)</i>		
	\$	\$
Débiteurs-clients	192,9	180,2
Rabais à recevoir	2,6	4,7
Stocks	406,7	386,6
Moins : Fournisseurs et frais courus	(233,2)	(219,2)
Moins : Frais commerciaux à payer	(67,2)	(58,8)
Fonds de roulement d'exploitation	301,9	293,5
Divisé par : Ventes du dernier trimestre	569,8	604,8
	0,53	0,49
Jours de fonds de roulement d'exploitation <i>(en jours)</i>	48,2	44,2
<i>(en millions de dollars, sauf le DSO)</i>		
	\$	\$
Débiteurs-clients	192,9	180,2
Moins : Frais commerciaux à payer	(67,2)	(58,8)
	125,7	121,4
Divisés par : Ventes du dernier trimestre	569,8	604,8
	0,22	0,20
DSO <i>(en jours)</i>	20,1	18,3
<i>(en millions de dollars, sauf le DIO)</i>		
	\$	\$
Stocks	406,7	386,6
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre	420,3	452,3
	0,97	0,85
DIO <i>(en jours)</i>	88,1	77,8
<i>(en millions de dollars, sauf le DPO)</i>		
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	233,2	219,2
Moins : Rabais à recevoir	(2,6)	(4,7)
	230,6	214,5
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre	420,3	452,3
	0,55	0,47
DPO <i>(en jours)</i>	49,9	43,2



A decorative pattern on the left side of the slide, consisting of a grid of various geometric shapes outlined in white. The shapes include circles, semi-circles, teardrop shapes, and rounded triangles, arranged in a repeating pattern.

## Informations financières clés

# Faits saillants financiers

	Premiers trimestres terminés les		Δ
	30 mars 2024	1 <sup>er</sup> avril 2023	
(en millions de dollars, sauf indication)	\$	\$	\$
<b>Ventes</b>	569,8	547,3	22,5
Coût des ventes	420,3	410,7	9,6
Marge brute	149,6	136,6	13,0
Frais de vente et d'administration	115,0	110,4	4,6
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>34,6</b>	<b>26,2</b>	<b>8,3</b>
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	-	(0,3)	0,3
Frais financiers	3,9	4,0	(0,1)
Autres (gains) pertes	(1,9)	(2,1)	0,2
Résultat avant impôts	32,6	24,1	8,5
Impôts sur le résultat	8,9	6,4	2,5
<b>Résultat net</b>	<b>23,7</b>	<b>17,6</b>	<b>6,0</b>
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société	23,8	17,1	6,7
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	0,5	(0,7)
	23,7	17,6	6,0
<b>BPA (en \$)</b>	<b>3,49</b>	<b>2,51</b>	<b>0,98</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b> (en milliers)	<b>6 822</b>	<b>6 822</b>	<b>-</b>
Résultat d'exploitation ajusté <sup>(1)</sup>	36,4	27,9	8,5
BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	52,4	43,1	9,3
<b>BPA ajusté <sup>(1)</sup> (en \$)</b>	<b>3,68</b>	<b>2,48</b>	<b>1,20</b>

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



# Évolution des ventes

<i>(en millions de dollars)</i>	Premiers trimestres		
	Marques privées	Marques nationales	Total
	\$	\$	\$
<b>Ventes T1-2023</b>	<b>315,4</b>	<b>231,9</b>	<b>547,3</b>
Effet des ajustements de prix de vente	12,4	11,0	<b>23,4</b>
Effet volume	(1,7)	(3,9)	<b>(5,6)</b>
Effet d'un changement de la composition des ventes	(3,9)	0,7	<b>(3,2)</b>
Autres effets, net	-	0,6	<b>0,6</b>
Croissance excluant l'effet de change	6,8 2,2 %	8,3 3,6 %	<b>15,1</b> <b>2,8 %</b>
Effet de change	(0,6)	(0,2)	<b>(0,8)</b>
<b>Ventes T1-2024 (excluant Diamond)</b>	<b>321,4</b>	<b>240,3</b>	<b>561,7</b>
Ventes de Diamond			<b>8,2</b>
<b>Ventes T1-2024</b>			<b>569,8</b>





Lassonde

[lassonde.com](http://lassonde.com)